



# **BUREAU**

## **DU COMITÉ DE LATOUR-BAS-ELNE**

**SIEGE SOCIAL : 2, sentier des Aspres – 66200 – LATOUR-BAS-ELNE**



**De gauche à droite :**

**Françoise COSTA (*Secrétaire*) - Marie France DELANNE (*Secrétaire suppléante*) - Claude DELANNE (*Président*) - Jean BEAUMEYER (*Porte-drapeau*) - Daniel PRUNIER (*Vice Président*) - Gilbert VIDAL (*Trésorier*) -**



# SOMMAIRE

---====ooOoo====---

## **A – HISTORIQUE**

## **B – MISSIONS NATIONALES**

- **Cérémonies officielles**

## **C – ACTIVITES DU COMITE**

- **Mémorielles avec les enfants du CM2**
- **Fleurissement et entretien des tombes  
1<sup>er</sup> Novembre.**
- **Quête du 1<sup>er</sup> novembre chaque année**

---====ooOoo====---





**Historique  
du  
comité  
du Souvenir Français  
de Latour-BAS-ELNE**

**CRÉATION DU COMITÉ  
DE LATOUR-BAS-ELNE  
PAR  
MONSIEUR PULL LÉON en 1967.**

Son Trésorier : Mr. VAILLS Côme  
Son Secrétaire : Mr. CREMADEILLS Armand





# PRINCIPAUX EVENEMENTS

1979	Mr. FERNANDEZ Pierre remplace MR. VAILLS Côme au poste de trésorier
1986	Mr. OLIVE Pierre remplace Mr. CREMADEILLS Armand comme secrétaire
1987	Mr. DOUTRES Jim est élu au poste de Vice Président
1990	Mr. DOUTRES Jim est élu au poste de Président en remplacement de Mr. PULL Léon
13.01.1991	Mr. COSTA Henri est élu au poste de trésorier à la place de Mr. FERNANDEZ Mr. PIC Camille est élu au poste de secrétaire à la place de MR. OLIVE Pierre Inauguration de la place du Souvenir Français (En face du nouveau cimetière)
1991	Mr. PIC Camille est élu au poste de Vice Président
1995	Mr. GAILLARD Jean est élu au poste de secrétaire en remplacement de Mr. PIC Camille
1995/1997	Le comité se dote d'un drapeau
1998/2005	Mr. LAFITTE Bernard en est le porte drapeau
2002	Mr ZAWADSKI Bruno assure cette fonction porte drapeau (il à 16 ans)
20.10.2004	Mr. CORDIER Emile est élu au poste de Vice Président en remplacement de Mr. PIC
11.11.2004	<b>Décès du Vice Président Mr. CORDIER</b>
AG 2005	Mr. ZAWADSKI Bruno reçoit l'insigne et le diplôme de porte drapeau
12.01.2006	Mr. MOTEL Claude est élu porte drapeau.
23.03.2007	Diplôme d'honneur attribué à Mr. MOTEL Claude
19.02.2010	Diplôme de porte drapeau de 8 ans est attribué à Mr. MOTEL Claude Mr. PRUNIER Daniel est élu Vice Président
15.02.2012	Mr. PRUNIER Daniel est élu Président suite à l'arrêt de M. Jim DOUTRES
15.06.2015	M. COSTA Henri est élu Vice Président
26.08.2015	<b>Démission du Comité PRUNIER et mise en vacances du comité de Latour-Bas-Elne</b>
1.04.2017	<b>Réactivation du comité avec Mr. ALZINA qui en prend la Présidence</b>
1.10.2017	Attribution de la Médaille de Bronze du Souvenir Français à Mr. MOTEL Claude.
25.10.2017	Attribution du diplôme de 19 ans de porte drapeau à Mr. MOTEL Claude
17.12.2017	<b>Décès du Président honoraire Mr. Jim DOUTRES</b>
26.07.2018	<b>Démission du Comité ALZINA et mise en vacances du comité de Latour-Bas-Elne</b>
1.01.2019	<b>REACTIVATION DU COMITE par Mr. DELANNE Claude qui devient Président</b> Mr. PRUNIER Daniel prend les fonctions de Vice Président Mr. VIDAL Gilbert prend les fonctions de trésorier Mr. MOTEL reprend les fonctions de porte drapeau Mr. BAUMEYER Jean prend les fonctions de porte drapeau suppléant Mr. MARC Robert prend les fonctions de secrétaire Mme Veuve COSTA Françoise prend les fonctions de secrétaire adjointe
01.02.2019	<b>Décès de notre adhérent CAPOUTOT Antoine</b>
10.03.2019	<b>Décès de notre adhérent MOLNAR J. François</b>
01.04.2019	<b>Décès de notre adhérent DURAND J. Claude</b>
30.09.2019	Attribution du diplôme de 21 ans de porte drapeau à Mr. MOTEL Claude (date officielle du diplôme) Remis par le Préfet des PO à la préfecture le 30.10.2019.
11.11.2019	Remise de l'insigne de porte drapeau de 20 ans à MR. MOTEL Claude par monsieur le Maire de Latour-Bas-Elne.
08.12.2019	<b>Décès de notre adhérent Mr. J.Pierre NAUTE</b>
24.01.2020	<b>Réunion Annuelle du comité en présence de M. le Préfet Philippe CHOPIN. 1<sup>ère</sup> fois Q'un Préfet assiste à une réunion de comité. (Présentation d'un diaporama sur les activités du comité).</b>
25.02.2020	<b>Décès de notre adhérent Mr. Raymond JAMMET</b>
11.06.2021	<b>Décès de notre adhérent Mr. René VALLS</b>
11.11.2021	Remise de la médaille d'Argent à Mr. MELGAR René (diplôme du 1.07.2020 – REMISE Reportée cause COVID)
21.01.2022	<b>Réunion Annuelle du comité (Présentation d'un diaporama sur la guerre de 1870 et ses Conséquences).</b> <b>Modification du bureau – Démission du secrétaire Marc ROBERT – Election de Françoise COSTA comme secrétaire et de Mme DELANNE Marie France secrétaire suppléante – Désignation de M. Jean BAUMEYER comme porte drapeau en remplacement de Claude MOTEL élu porte drapeau d'honneur.</b>
02.03.2022	<b>Décès de notre adhérente Mme Suzanne ROUS-BONNE</b>
06.03.2022	<b>Décès de notre adhérente Mme Paulette URGES</b>
02.04.2022	<b>Décès de notre adhérent Mr. Pierre BERTRAND</b>
04.05.2022	<b>Décès de notre adhérent Mr. Pierre BERTRAND DE BALANDA</b>





## PRINCIPAUX EVENEMENTS (Suite)

18.06.2022

**INAUGURATION de la STELE du Souvenir Français place du Souvenir Français** en présence du Pdt de la communauté de commune et des maires des communes voisines.  
**REMISE DE DECORATIONS AUX ADHERENTS** (Médaille d'argent à Mr. PRUNIER Daniel – VIDAL Gilbert – CARMONA Raphaël) – (Médaille de Bronze à Mme PAYRE Lucienne – Mr. ROBERT Marc – SANCHEZ Henri – BEAUMONT Gérard) – Diplôme d'honneur à Mmes RUMEAU Suzanne – TUBERT Jeanine – ROUS BONNE Suzanne (remis à sa famille suite à son décès récent) –

14.07.2022

**REMISE DE DECORATIONS AUX ADHERENTS** (Médaille de Bronze à M. BOUSSAT André - Diplôme d'honneur à Mme COSTA Françoise.

03.03.2023

**Réunion Annuelle du comité**

**Présentation d'un diaporama sur la guerre de 1914/1918 et ses Conséquences),**

**Bilan de l'exercice 2022.**

24.07.2023

**Décès de notre adhérent Mr. Jean ALSINA**

18.06.2023

**REMISE DE DECORATIONS AUX ADHERENTS** ( Médaille d'argent à Mr. BARNIOL Gérard – BILLARD Jacques – (Médaille de Bronze à M.r. OLIVERES Claude )

14.07.2023

**REMISE DE DECORATIONS AUX ADHERENTS** ( Médaille d'argent à Mr. BARNIOL Gérard – BILLARD Jacques – (Médaille de Bronze à Mr. OLIVERES Claude )

25.09.2023

**Décès de notre adhérent porte drapeau d'honneur MR. Claude MOTEL**

11.11.2023

**REMISE DE DECORATIONS AUX ADHERENTS** ( Médaille de Bronze à Mme PIC Odile et à Messieurs ARMENGOL José, PAGES Jean Marie, SARI Guy, WITTMANN Georges )





# MISSIONS NATIONALES ET LOCALES

**PARTICIPER ACTIVEMENT AUX CEREMONIES OFFICIELLES  
NATIONALES (11 cérémonies mais le comité ne participe qu'à 5  
cérémonies car certaines sont couplées)**

**FLEURISSEMENT DES TOMBES DE NOS SOLDATS ENTERRES AU  
CIMETIERE DE LATOUR-BAS-ELNE**

**QUETE ANNUELLE DESTINEE AUX ACTIVITES MEMORIELLES DU  
COMITE**

**TRANSMISSION DE LA MEMOIRE AUPRES DES ENFANTS DU CM2 DE  
L'ECOLE PRIMAIRE DE LATOUR-BAS-ELNE (Sorties sur des sites  
mémoriels, conférence à l'école primaire, mémorial Rivesaltes, etc.)**





Le Souvenir Français



**PARTICIPER  
AUX  
CEREMONIES  
OFFICIELLES  
NATIONALES**

**8 MAI**

**18 JUIN**

**14 JUILLET**

**11 NOVEMBRE**

**5 DECEMBRE**

A NOUS LE SOUVENIR



A EUX L'IMMORTALITE



## 8 MAI ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Couplée avec la journée  
nationale des victimes et héros  
de la déportation

PHOTOS 2022



### Ordre du jour n° 9

Officiers, Sous-officiers, Caporaux et Soldats  
de la Première Armée française

Le jour de la Victoire est arrivé.

A Berlin, j'ai la fierté de signer au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de la capitulation de l'Allemagne.

Dignes de la confiance de notre Chef Suprême, le Général de Gaulle, libérateur de notre pays, vous avez, par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie son rang et sa grandeur.

Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi, partout où vous l'avez rencontré.

Vos drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne.

Vos victoires marquent les étapes de la Résurrection Française.

De toute mon âme, je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-même comme à celle de vos exploits.

Gardons pieusement la mémoire de nos morts. Généreux compagnons tombés au Champ d'Honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la Rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.

Célébrons votre victoire : victoire de Mai, victoire radieuse de printemps qui redonne à la France la Jeunesse, le Force et l'Espoir.

Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la Patrie.

Berlin, le 9 mai 1945

Le Général d'Armée DE LATTRE DE TASSIGNY,  
Commandant en chef de la 1ère Armée Française J. DE LATTRE







**18 JUIN**  
**APPEL DU 18 Juin 1940 du**  
**général De Gaulle**

Couplée avec la journée nationale d'hommage aux morts en Indochine

**PHOTOS 2021**



**INAUGURATION DE LA STELE**  
**DU SOUVENIR FRANÇAIS**  
**IMPLANTEE**  
**PLACE DU SOUVENIR FRANCAIS**



**A TOUS LES FRANÇAIS**

*La France a perdu une bataille!  
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.  
Luttons tous pour la sauver!

**VIVE LA FRANCE !**

**TO ALL FRENCHMEN...**

*France has lost a battle!  
But France has not lost the war!*

At a moment of emergency and grave responsibility, the French Government has been replaced by a new Government. It is the duty of all Frenchmen to support the new Government and to stand by it in the hour of its greatest need. It is the duty of all Frenchmen to stand by the new Government and to stand by it in the hour of its greatest need. It is the duty of all Frenchmen to stand by the new Government and to stand by it in the hour of its greatest need.

**LONG LIVE FRANCE!**

GENERAL DE GAULLE  
18 JUNE 1940

*J. de Gaulle*

**GÉNÉRAL DE GAULLE**

QUARTIER-GÉNÉRAL,  
4, CARLTON GARDENS,  
LONDON, S.W.1



## 14 JUILLET - FÊTE NATIONALE

**LA LOI FAISANT DU 14 JUILLET  
une journée de Fête nationale annuelle a été  
promulguée le 6 juillet 1880.**

**Si le 14 juillet  
est généralement associé à la prise de la  
Bastille en 1789,**



**C'est dans les faits  
le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération,**



**qui est officiellement commémoré en France  
depuis plus d'un siècle.**

## PHOTOS 2023



**Minute de silence avant la Marseillaise**



**Discours patriotique de Monsieur le Maire**



**Remise de médailles à Mme Françoise COSTA, à  
Mr. Robert ALCOUFFE et à M. Gérard BARNIOL**



**11 NOVEMBRE  
ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918**

**Couplée avec la journée nationale  
d'hommage aux harkis**

**La loi du 24 Octobre 1922  
Instaure une journée de fête nationale**

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun.

Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié "mort au champ d'honneur".

Représentant anonyme de la foule des "Poilus", le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc



**PHOTOS 2023**



**Chaque année, les enfants du primaire sont de plus en plus nombreux pour participer à la cérémonie et chantent la Marseillaise et le chant des Partisans.  
Un grand merci aux professeurs pour leur implication.**

**Que s'est-il passé le  
11 novembre 1918 ?**

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.



**Remise de médaille 0 Mme Odile PIC, à Messieurs WITTMANN Georges, José ARMENGOL. J. Marie PAGES et Guv SARI.**

**Verre de l'amitié après la cérémonie**



## 5 DECEMBRE JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS EN AFN

**LE DECRET n° 2003-925 du 26.09.2003**

**A instauré une Journée nationale d'hommage aux " Morts pour la France " pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie..**

### PHOTO 2023



**Fleurissement de la tombe de Francis COSTA mort en Algérie lors d'une embuscade à l'âge de 21 ans.**

**Ce Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie est un monument aux morts érigé sur le quai Branly, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour commémorer les conflits d'indépendance ayant eu lieu en Afrique française du Nord (AFN) de 1952 à 1962.**

**Il célèbre la mémoire des 23 000 soldats morts pour la France, français et harkis, ainsi que celle des victimes civiles.**

**Il a été inauguré le 5 décembre 2002 par le président de la République, Jacques Chirac**

**En 2003, c'est en mémoire de l'inauguration de ce monument que la date du 5 décembre a été choisie pour instituer la « journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**



# ACTIVITES DU COMITE

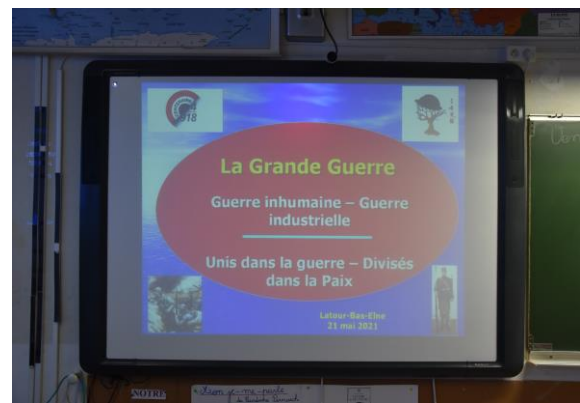
- **Activités mémorielles avec les enfants du CM2,**
- **Quête du 1<sup>er</sup> novembre chaque année**
- **Fleurissement et entretien des tombes le 1<sup>er</sup> Novembre des soldats morts pour la France.**



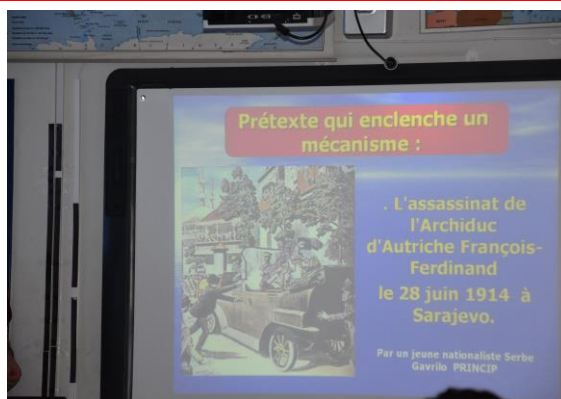
# ACTIVITES MEMORIELLES AVEC LES ENFANTS DU CM2

**Conférence sur la guerre de 14/18 par Mr GUERERO pour les CM2 à l'école primaire, Président du Centre de Mémoire à PERPIGNAN.**

**21 MAI 2020**



**Présentation à l'aide d'un diaporama et exposition d'objets datant du conflit de 14/18**



**RENOUVELEE TOUS LES ANS AVEC LE PDT**



**DU CENTRE DE MEMOIRE DE PERMIGNAN**

**Visite du MEMORIAL DE RIVESALTES  
Et  
Conférence sur place le 16 juin 2023.**



*Travail sur objets et documents ayant appartenu à des internés dans le camp*





***Départ pour le mémorial***

***Arrivée au Mémorial***



***Audition et visionnage  
d'enregistrement d'internés  
dans le camp***

***Vu la chaleur, un pot a été offert  
aux enfants par le comité du  
Souvenir Français***







***Etude sur des objets ayant appartenu à des hommes et femmes ayant été internés dans ce camp. Les enfants, d'après les éléments mentionnés y compris la fiche d'entrée et sortie des personnes concernées, devaient remplir un questionnaire et exposer à leurs camarades la vie de cette personne détentrice de ces objets.***

***Mais il ne fallait, pas oublier l'heure du casse-croûte.***



***Par ½ groupe, les enfants ont visité la grande salle du mémorial où ils ont pu consulter nombre de documents et écouter des témoignages en vidéo des personnes ayant été incarcérées dans ce camp.***





## FLEURISSEMENT DU MONUMENT AUX MORTS ET DES TOMBES

Des militaires de la commune morts pour  
la France ou en service commandé.

De même le comité fleurit les tombes des  
présidents du Souvenir Français.

**MONUMENT  
AUX MORTS**

**TOMBES DES MORTS  
POUR LA FRANCE**

**TOMBES DES MORTS  
EN SERVICE COMMANDÉ**

- **COMES Francis**
- **COUFFE Gy**

<b>ARMANGAU Auguste</b>	<b>1918</b>
<b>COSTA Francis</b>	<b>2.01.1958 (Algérie)</b>
<b>BADIE Mathieu</b>	<b>1.09.1914</b>
<b>BERTRAN DE BALANDA</b>	<b>9.06.1918</b>
<b>BERTRAN DE BALANDA</b>	<b>4.07.1936</b>
<b>COMES Jacques</b>	<b>3.05.1917</b>
<b>DAURIACH René</b>	<b>15.01.1932 (Maroc)</b>
<b>PULL Pierre</b>	<b>1915</b>

***TOMBES DES Présidents  
du Souvenir Français à Latour-Bas-Elne***

- ***PULL Léon***  
*(Fondateur EN 1967 du Souvenir Français à  
Latour-Bas-Elne)*
- ***DOUTRES Jim***





*Le Souvenir Français*



**QUÊTE ANNUELLE DU COMITE DU SOUVENIR  
FRANÇAIS DE LATOUR-BAS-ELNE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**

# QUÊTE DU SOUVENIR FRANÇAIS DU 28 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE



**POUR SAUVER LEURS TOMBES  
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS**

Pour vos dons en ligne :

[www.le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/](http://www.le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/)

Pour en savoir plus : [infos@souvenir-francais.fr](mailto:infos@souvenir-francais.fr)





**Le Souvenir Français**



## **A CASINO**



## **A INTERMARCHE**



**A NOUS LE SOUVENIR**



**A EUX L'IMMORTALITE**



**HISTORIQUE**

**DU SOUVENIR**

**FRANCAIS**

- **SON LOGO,**
- **SON BUT,**
- **SON HISTOIRE,**
- **AUJOURD'HUI.**



# Le SOUVENIR FRANÇAIS



## ***LE LOGO DU SOUVENIR FRANÇAIS***

**REUNIT 4 COMPOSANTES QUI SYMBOLISENT SON ENGAGEMENT  
DANS LA SOCIETE FRANCAISE :**

- **3 COULEURS (Bleu, Blanc, Rouge) → ENGAGEMENT NATIONAL**
- **MARIANNE → ENGAGEMENT REPUBLICAIN**
- **ARC DE TRIOMPHE → ENGAGEMENT MEMORIEL**
- **FLAMME → ENGAGEMENT DE LA TRANSMISSION**

**A NOUS LE SOUVENIR**



**A EUX L'IMMORTALITE**



# Quel est son BUT ?

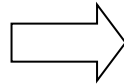
**CONSERVER et  
HONORER**

**Le souvenir de ceux qui  
sont morts pour la  
France**



**ENTRETENIR**

**Les monuments élevés  
à leur mémoire**



**TRANSMETTRE**

**Le flambeau du  
souvenir aux  
générations  
successives**



A NOUS LE SOUVENIR



A EUX L'IMMORTALITE



# HISTORIQUE



## SON FONDATEUR

### **FRANCOIS-XAVIER NIESSEN,**

Originaire d'Alsace, réside en 1870 à Neuilly-Sur-Seine.

Il reste néanmoins très lié à la communauté Alsacienne/Lorraine qui se développe de manière très importante à partir de 1871 à Paris.

Outre ses activités multiples, il porte un intérêt tout particulier à la sauvegarde de la mémoire des combattants de 1870.

En 1873, il crée la société de prévoyance et de secours mutuel des Alsaciens/Lorrains



François-Xavier Niessen.

**A cette date, cette sauvegarde est assurée par deux structures.**

- L'Etat, qui par la loi du 4 avril 1873 a encadré la création d'ossuaires et de tombes,
- Une association catholique « L'œuvre des tombes et des prières » qui construit des monuments et des stèles en Allemagne pour sauvegarder la mémoire des prisonniers de guerre français et notamment en Alsace-Moselle.

**SUITE A DES TENSIONS ENTRE L'ÉTAT  
RÉPUBLICAIN ET L'ÉGLISE,  
C'EST EN 1887 QUE FRANCOIS-XAVIER  
NIESSEN CRÉERA LE SOUVENIR FRANÇAIS  
AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉTAT.**







# **HISTORIQUE** **1887-1918 son développement**



## **En 1900**

**Le Souvenir Français regroupe 80 000 adhérents dans 854 comités cantonaux. La création de monuments, de stèles et de plaques se multiplie. En 1900 on estime à 2 000 le nombre de lieux matérialisés par l'association.**

**C'est ainsi que Le Souvenir Français crée les premiers monuments en hommage aux « grognards » de l'Empire à Waterloo et en Russie et participe à la réalisation du monument consacré à Vercingétorix à Alise-Sainte-Reine ainsi que des centaines de monuments en hommage aux combattants de 1870.**

**L'association a encouragé l'érection des monuments en soutenant le vote de la loi de 1890 qui a confié aux communes**

**La responsabilité de ces créations**





# HISTORIQUE 1904



## MULTIPLICATION DE MONUMENTS ET DE STELES EN L'HONNEUR DES SOLDATS TOMBES POUR LA PATRIE

### SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

### ET A L'ETRANGER



**« L'AIGLE BLESSE »**  
**1<sup>ER</sup> Monument érigé à l'étranger à  
Waterloo en Belgique en 1904 en  
l'honneur des soldats de la  
Grande Armée.**



**3 juillet 1904, monument érigé à  
Calais en souvenir des  
calaisiens tombés sur les  
champs de bataille.**





# HISTORIQUE 1906



## **LE SOUVENIR FRANÇAIS EST RECONNU « D'UTILITÉ PUBLIQUE »**

La même année, le général PICART, ministre de la guerre du gouvernement CLEMENCEAU réunit à Paris, François-Xavier NIESSEN et Auguste SPINNER afin de favoriser la création de comités du Souvenir Français en Alsace-Moselle.

Avec l'accord des autorités allemandes, le Souvenir Français « prend pied » dans les territoires annexés.



**Auguste  
SPINNER**

Alsacien de naissance (Wissembourg) il fut reconnu comme l'un des meilleurs historiens de la guerre de 1870 dans le Nord de la France.

Symbole de la résistance Française pendant l'annexion de la Moselle, il inaugure le 17 octobre 1909 un monument dédié aux morts de la guerre de 1870 sous les yeux médusés des Allemands ou 50 000 Alsaciens Lorrains entament une Marseillaise.

**Dès la reconnaissance de son utilité publique et jusqu'en en 1914, l'association connaît un formidable développement.**





# HISTORIQUE 1913



## **LE SOUVENIR FRANÇAIS EST INTERDIT EN ALSACE MOSELLE**

L'inauguration du monument de Wissembourg accompagné de la Marseillaise par près de 50 000 Alsaciens-Lorrains et d'autres stèles et monuments, marquant l'intensité active « PRO FRANÇAISE » inquiète les autorités Allemandes qui voient monter

**« L'ESPRIT de REVANCHE ».**

**En conséquence :**

**EN JANVIER 1913, quelques mois avant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale..**

**LES AUTORITES ALLEMANDES INTERDISENT LE SOUVENIR FRANÇAIS  
DANS LES TERRITOIRES OCCUPES,**

## **DE MÊME**

**A la veille de la Grande guerre,**

**L'affaire de Saverne (1913) durant laquelle des militaires allemands tinrent des propos humiliants pour les Alsaciens attisa les tensions entre civils et militaires**

**Et sanctionna l'échec partiel de la politique de germanisation de l'Alsace Lorraine**

**EN CONSEQUENCE, PENDANT LA GRANDE GUERRE LE SOUVENIR FRANÇAIS NE POURRA PLUS ACCEDER AUX TOMBES.**

**A NOUS LE SOUVENIR**



**A EUX L'IMMORTALITE**



# HISTORIQUE 1916



**Durant la GRANDE GUERRE très meurtrière, la majorité des tombes des combattants inhumés sur les champs de bataille sont inaccessibles. Seules les tombes des combattants de la bataille de la Marne et celles des combattants décédés dans les hôpitaux de l'arrière peuvent être honorées.**

## EN 1916

**Est créée, avec le soutien du SOUVENIR FRANÇAIS une association :**

**L'ŒUVRE DE LA RECONNAISSANCE DES TOMBES DES MILITAIRES ET MARINS MORTS POUR LA PATRIE » dénommée**

## « LA COCARDE DU SOUVENIR »

**Dont l'objectif est d'apposer une cocarde tricolore sur chaque tombe de combattants.**

### La Cocarde du Souvenir

Œuvre de la reconnaissance des tombes des militaires et marins morts pour la Patrie

SIÈGE SOCIAL : 1, Rue Jules-Lefebvre, PARIS (17<sup>e</sup>)

Sous le haut patronage de M. POINCARÉ, Président de la République

et du SPÉCIMEN DE DÉSIGNATION des

COMITÉ D'HONNEUR

MM. ...

**M**

Nous venons vous demander votre concours à l'Œuvre que, dans un sentiment de patriotique piété, nous nous sommes proposé de fonder.

Vous voulez défendre de l'oubli les noms de nos soldats, ceux aussi de nos vaillants alliés qui dormirent

aujourd'hui leur dernier sommeil au sein de ces terres que leur sang a fécondées, que leur bravoure a sauvées.

Vous le voulez pour eux : nous le voulons aussi pour ceux qui les pleureront et dont la douleur s'aggrave encore

de ne pouvoir s'adresser sur leurs tombes et de n'être point assurés de le pouvoir faire un jour.

Béatement creusées pendant la fièvre d'une bataille, les mères marquées d'une croix, les autres d'une

simple pierre ou d'une croix de fer, elles portent toutes des inscriptions sommaires que l'oubli d'un camarade

à travers, tantôt un signe peut-être fragile qui doit rapporter au passant quel est celui des nôtres qui est tombé là.

Mais le temps passe et la pluie efface. Les lettres mal fermées deviennent illisibles, ceux qui restent

dans les cimetières improvisés, parmi les champs ravités ou les forêts hachées de mitraille, ceux qui restent

seulement au pèlerinage vers la place ou repaire où ils ont péri, ils ne se retrouvent pas. Ils font partie

des vains, oubliés, sans sépulture, sans sépulture, sans sépulture, sans sépulture, sans sépulture, sans sépulture.

Vous le savez : dans notre pays de France, le culte auquel nous restons tous le plus fidèles

est encore celui des Morts. À consulter le feu de leur repos, nous les sommes nous tous de nous. Ce besoin

de notre pays tout à fait séparé est en tout temps très vivace. Combien ne le sera-t-il pas davantage chez ceux

pour lesquels ces tombes lorsqu'elles furent élevées le souvenir de plus cruel, mais aussi de plus

glorieux, des sacrifices.

Vous pouvez être sûr que cette consultation dernière soit accordée à tant de vœux dévoués.

L'objet de notre Œuvre est très modeste.

Il consiste à ériger d'une manière indélébile, sur une cocarde aux couleurs de la Patrie, les quelques indi-

cations qui figurent sur les tombes de nos soldats jusqu'à ce jour où les leurs pourront venir leur rendre les

suprêmes devoirs. C'est pourquoi nous faisons sans hésiter appel à votre généreuse collaboration, car ce que nous

peurons faire compter, hélas, un sérieux effort, nous aurons besoin, pour accomplir notre tâche, de

concourir de tous ; nous demandons à chacun de participer à notre Œuvre dans la mesure de

ses moyens, et nous remercions avec reconnaissance toutes les offrandes même les plus modestes.

Vous sommes persuadés que notre vœu sera exaucé de quiconque parle en son cœur, avec l'amour de la

France, le respect affectif de ceux qui donneront leur vie pour qu'elle puisse assurer le triomphe définitif

de la Liberté et de Droit.

LE CONSEIL DE DIRECTION.

ASSOCIATION LES SOUSCRIPTIONS DU SIÈGE SOCIAL DE L'ŒUVRE, 1, RUE JULES-LEFEBVRE, PARIS (17<sup>e</sup>)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

**Elles seront apposées successivement sur les tombes des cimetières de l'arrière puis en 1918 sur les tombes des cimetières du front.**

**En 1923, la COCARDE fusionne avec le SOUVENIR FRANÇAIS qui prend cette action à son compte.**

A NOUS LE SOUVENIR



A EUX L'IMMORTALITE



# **HISTORIQUE**

## **Après le conflit 14-18**



**Au lendemain de la guerre,  
Le SOUVENIR FRANÇAIS  
Est confronté au développement des activités de trois  
acteurs mémoriels.**

### **L'ETAT**

En 1918, la question de l'inhumation des « MORTS POUR LA France » s'impose de manière massive. 1 MILLION 400 000 morts sont à gérer.

Trois problèmes sont à régler :

- La recherche des corps,
- Le choix des lieux d'inhumation,
- La définition d'une symbolique funéraire.
- Une commission placée sous la présidence du général CASTELNAU est créée.

Exclus de la gestion de ces nécropoles nationales, les comités du Souvenir Français se rapprochent des nombreuses municipalités qui créent des carrés militaires.

### **LES COMMUNES**

Les communes s'imposent comme des acteurs de mémoire essentiels au cours de la Grande Guerre. Dès l'année 1915, certaines municipalités prennent l'initiative d'ériger des monuments afin d'y inscrire la liste des « enfants de la commune » « Mort pour la France ». En 1918, ces créations se multiplient. En quelques années, plus de 30 000 monuments sont érigés dans les communes de France. Le monument aux Morts devient le lieu d'expression de la vie civique et patriotique de chaque ville et village.

Parallèlement, les municipalités favorisent l'apposition de plaques et l'organisation de cérémonies. Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre sont leur

## **Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre**

En 1939, on estime à 6 millions le nombre d'adhérents de ces associations. Un adhérent associatif en France sur deux est membre d'une association d'anciens combattants. Un électeur sur trois est un ancien combattant. Bien que la porosité entre Le Souvenir Français et ces associations soit forte, les comités du Souvenir Français perdent la maîtrise de l'organisation des cérémonies patriotiques, en particulier celle de la journée nationale du 11 novembre dont la création a été imposée par le monde combattant à l'Etat en 1922. Le Souvenir Français devient un partenaire du monde combattant.

Cette situation ne connaîtra que peu d'évolution après la Seconde Guerre mondiale et après les guerres d'Indochine et d'Algérie.





# **HISTORIQUE**

## **L'entre 2 guerres**



**La première guerre mondiale vit nombre d'adhérents mobilisés.**

**Les membres restant veillèrent aux sépultures et à l'accompagnement des familles des décédés.**

**L'association eut alors à sa charge les 88 000 tombes de 1870 et ne put s'occuper seule des 1 700 000 morts de la Grande Guerre.**

**La loi du 31 juillet 1920**

**Crée le Service national des sépultures qui prit en charge les cimetières militaires et les nécropoles nationales.**

**CARRE MILITAIRE**





# HISTORIQUE

Depuis la 2ème guerre mondiale



**Pendant la Seconde Guerre mondiale, le général Lacapelle, président du Souvenir français, demanda de répertorier les sépultures des soldats morts pendant les combats de 1940 afin de les entretenir.**

**En 1987, pour le centenaire de l'association, la ville de Paris donne le nom d'Esplanade du Souvenir-Français au terre-plein de l'avenue de Breteuil menant à l'hôtel des Invalides.**







# **HISTORIQUE**

## **Au lendemain de la décolonisation**



### **LE SOUVENIR FRANÇAIS EN ALGERIE.**

**Il s'est implanté en 1905**

**En 1957, il regroupe 13 000 adhérents.**

**7 000 tombes de « Morts pour la France » sont entretenues par l'association.**

**Création de nombreux monuments et le cimetière du « Petit Lac à ORAN**

**L'exode des pieds noirs a fait fondre les effectifs jusqu'à leur disparition en 1966.**



**Le Souvenir Français connaît cependant de fortes évolutions internes au lendemain des décolonisations**

**Alors qu'il était implanté dans toutes les colonies françaises et en particulier dans les trois pays du Maghreb, le Souvenir Français se replie en abandonnant sur place de nombreuses tombes de « Mort pour la France »**





**HISTORIQUE**  
**2005**



## L'HERITAGE RHIN ET DANUBE

**Le « SOUVENIR FRANÇAIS » est l'héritier de l'association « RHIN et DANUBE » qui a été créée en 1945 et qui rassemblait les combattants de la 1<sup>ère</sup> Armée Française placée sous le commandement du Général DELATTRE (futur Maréchal)**

**En 1960 elle comptait plus de 300 000 adhérents**

### **EN 2005**

**L'association a décidé de se dissoudre et a choisi comme héritier le « SOUVENIR FRANÇAIS ».**

#### **Depuis, le Souvenir Français a pris en charge cet héritage :**

**En protégeant et en transférant les documents de l'association au service historique de la Défense à Vincennes,**

**En déposant les drapeaux de l'association dans les établissements scolaires,**

**En surveillant l'entretien des 219 monuments érigés par l'association,**

**En plaçant une « CRAVATTE » au couleur de RHIN et DANUBE sur tous les drapeaux du Souvenir Français,**

**En transférant le siège du Souvenir Français dans les locaux de l'association à Paris**

**En assurant la lecture de l'ordre du jour n° 9 du général De Lattre lors des cérémonies du 8 mai.**





# **HISTORIQUE**

## **AUJOURD'HUI**

### **ET APRES 134 ANS D'EXISTANCE,**



**Depuis la première guerre mondiale, le Souvenir Français est le partenaire efficace et permanent des trois acteurs mémoriels :**

**L'Etat, les communes et les associations d'anciens combattants.**

**Toujours mobilisés, les adhérents du Souvenir Français**

- **prennent en charge les tombes des combattants des nouvelles générations y compris dans les carrés militaires mixtes, en particulier celles des résistants et des combattants de la Bataille de France,**
- **participent à la création de nouveaux monuments, stèles et plaques,**
- **sont présents aux cérémonies organisées dans le cadre des nouvelles journées commémoratives nationales.**

#### **EXEMPLE DE REHABILITATION D'UNE TOMBE DE COMBATTANT EN DESHERENCE**



Tombe de « Mort pour la France » en désherence



Travaux de réhabilitation



Nouveau carré perpétuel de « Mort pour la France »





# HISTORIQUE

## Les Journées Commémoratives



**19 MARS**

**Dernier  
dimanche  
d'AVRIL**

**8 MAI**

**2° dimanche  
de MAI**

**27 MAI**

**8 JUIN**

**18 JUIN**

**16 JUILLET**

**25  
SEPTEMBRE**

**11 NOVEMBRE**

**5 DECEMBRE**

**Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires en AFN.**  
*(Loi du 6.12.2021)*

**Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.**  
*(Loi du 14.04.1954)*

**Anniversaire de la Victoire de 1945**  
*(Loi du 2 octobre. 1981)*

**Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme.**  
*(Loi du 10 juillet 1920).*

**Journée nationale de la Résistance.**  
*(Loi du 19 juillet 2013)*

**Journée d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Indochine.**  
*(Décret du 26 mai 2005)*

**Journée commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle.**  
*(Décret du 10 mars 2006)*

**Journée nationale contre les crimes racistes et d'hommage aux « JUSTES DE France ».**  
*(Loi du 10 juillet 2000)*

**Journée nationale d'hommage aux « HARKIS ».**  
*(Décret du 31 mars 2003)*

**Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.**  
*(Lois des 24 octobre 1992 et du 28 février 2012)*

**Journée nationale d'hommage aux « MORTS Pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.**  
*(Décret du 26 septembre 2003)*





# AUJOURD'HUI



## LE SOUVENIR FRANÇAIS EN QUELQUES CHIFFRES

### ENCADREMENT

**Un Président Général**  
**Des délégués Généraux par département**  
**Des présidents de comité**

### A CE JOUR II Y A :

**96 délégations départementales,**  
**1 700 comités,**  
**68 représentations à l'étranger,**  
**Regroupant près de 200 000**  
**sympathisants dont 100 000 adhérents.**

**Le Souvenir Français repose sur un**  
**bénévolat total.**

A NOUS LE SOUVENIR



A EUX L'IMMORTALITE



# AUJOURD'HUI



## LES ACTIONS ANNUELLES DU SOUVENIR FRANÇAIS

### EN France

- **Réalisation ou réhabilitation de près de 200 monuments,**
- **Entretien de 130 000 tombes,**
- **Organisation de plus de 40 000 actions pédagogiques,**
- **Subvention financière au mémorial de Verdun**

### A L'ETRANGER

- **Vietnam , Madagascar, Algérie, Sénégal, Ukraine, Allemagne, Grande Bretagne, Belgique, etc..**
- **Restauration de cimetières, de tombes, de monuments,**
- **Rencontre avec des associations étrangères,**
- **Etc.**

### SON BUDGET

- **Dépenses annuelles : environ 4.000 000€**
- **80% pour les actions de mémoire**
- **20% pour les frais de fonctionnement**

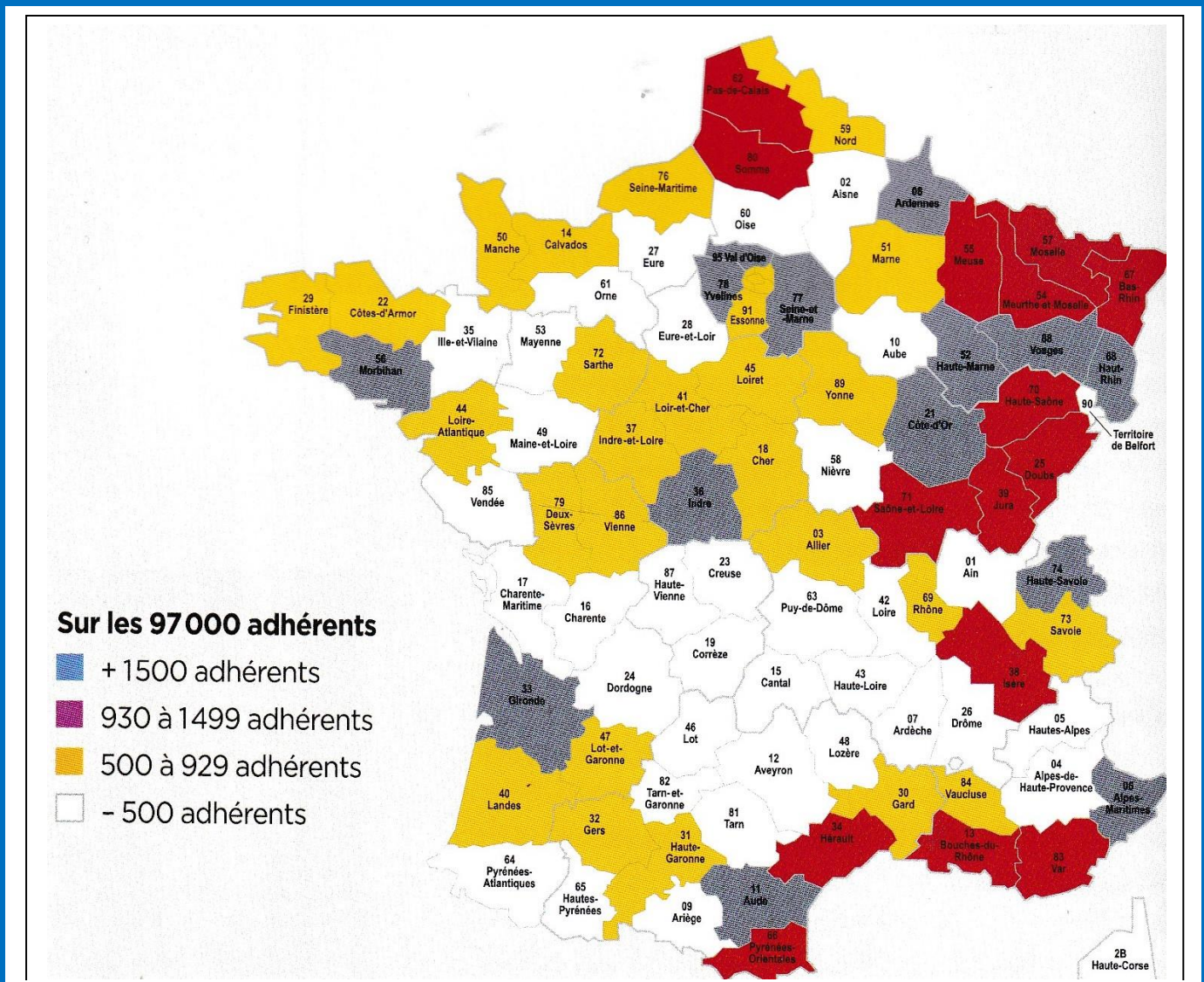




# AUJOURD'HUI SON IMPLANTATION HEXAGONALE



## TERRITORIALISATION DU SOUVENIR FRANÇAIS EN 2015



**Le département des Pyrénées Orientales fait partie  
des départements les plus actifs.**

A NOUS LE SOUVENIR



A EUX L'IMMORTALITE



# AUJOURD'HUI SON IMPLANTATION DEPARTEMENTALE



**Le Souvenir Français s'articule de la manière suivante sous la direction du délégué général des Pyrénées Orientales, Monsieur le Général (2S) Gilles GLIN.**



## **LA DELEGATION DES PYRENEES ORIENTALES COMPREND :**

- **2 Délégués généraux honoraires** (*anciens délégués généraux du SF 66*),
- **1 Délégué Général,**
- **1 Délégué Général Adjoint,**
- **23 Délégués aux tâches organisationnelles**
- **6 Délégués chargés de secteur**
- **4 Responsables du jeu d'évasion « Les chemins de la Liberté » (Escape Game),**
- **60 comités répartis en 6 secteurs** (*Voir ci-après*)



## LES SECTEURS DES PYRENEES ORIENTALES

Conflent Fenouillèdes	Roussillon Perpignan	Riberal Aspres
tél. 06 21 03 79 25	tél. 06 07 11 13 57	tél. 06 30 42 59 88
Salanque Côte Radieuse	Cerdagne Capcir	Albères Côte Vermeille Vallespir
tél. 06 34 64 50 64	tél. 06 26 28 85 46	tél. 06 79 94 12 46

### **CONFLENT - FENOUILLEDES (8 Comités)**

- HAUT CONFLENT – FENOUILLEDES – ILLE SUR TÊT – MILLAS – PRADES/MARQUIXANES – RIA-SIRACH – VERNET LES BAINS – VINCA –

### **ROUSSILLON PERPIGNAN (11 Comités)**

- ALENYA – BAGES – CABESTANY – CORNEILLA DEL VERCOL – ELNE/MONTECOT – **LATOUBAS-ELNE** – ORTAFFA – PERPIGNAN – ST CYPRIEN – SALEILLES – VILLENEUVE DE LA RAHO

### **RIBERAL - ASPRES (12 Comités)**

- BAHO – BAIXAS – CANOHES/PONTEILLA/NYLS – CORNEILLA LA RIVIERE – ESPIRA DE L'AGLY – POLLESTRES – ST ESTEVE – ST FELIU D'AVAIL – TAUTAVEL – THUIR – TOULOUGES – TROUILLAS -

### **SALANQUE CÔTE RADIEUSE (12 Comités)**

- BOMPAS – CANET EN ROUSSILLON – CLAIRA – LE BARCARES – PIA – RIVESALTES – ST HIPPOLYTE - St LAURENT DE LA SALANQUE – Ste MARIE LA MER – SALSÉS LE CHÂTEAU – TOREILLES – VILLELONGUE DE LA SALANQUE

### **CERDAGNE - CAPCIR (2 Comités)**

- CAPCIR – CERDFAGNE –

### **ALBERES – CÔTE VERMEILLE - VALLESPIR (13 Comités)**

- AMELIE LES BAINS/ARLES SUR TECH – ARGELES SUR MER – BANYULS SUR MER – CERBERE – COLLIOURE – LE BOULOU/MONTESQUIEU/VILLELONGUE DE MONTS – MAUREILLAS LAS ILLAS – PALAU DEL VIDRE - PORT VENDRES – SAINT ANDRE/SOREDE – SAINT GENIS DES FONTAINES – ST JEAN LASEILLE – ST JEAN PLA DE CORTS/CERET -

### **COMITES EN SOMMEIL (En attente d'un nouveau président) (2 Comités)**



# Le saviez-vous ?



## 1

**LA LOI DE 1890 à confié aux communes**

**La RESPONSABILITE DE LA REALISATION DES  
MONUMENTS CONSACRES AUX COMBATTANTS  
TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR.**

## 2

**Le traité de Francfort du 10 mai 1871  
Qui met fin à la guerre de 1870,**

**Est le premier texte international qui engage les  
gouvernements à entretenir les tombes des militaires  
ensevelis sur leur territoire respectifs.**

## 3

**La loi du 2 juillet 1915**

**Institue la mention  
« MORT POUR LA France »**

**Cette loi :**

- **Donne une justification au décès des combattants  
décédés au champ d'honneur,**
- **Donne des droits aux veuves et orphelins,**
- **Légitime la création des monuments aux morts avec  
inscription des noms des combattants décédés**





# Le saviez-vous ?



## 4

### « LE BAISER DE LONGWY »

Est une pâtisserie destinée à rappeler l'accolade, en 1913, entre le ministre Français de la Guerre et Jean Pierre JEAN, président du comité Lorrain du Souvenir Français, lors de l'inauguration d'un aérodrome militaire à LONGWY.

Cette accolade a été vécue côté Allemand comme une provocation qui a entraîné la dissolution du Souvenir Français d'Alsace-Lorraine par l'empereur Guillaume II.

## 5

**Le 14 Octobre 1944,**

**Le Général DE GAULLE**

**Accorde son patronage au Souvenir Français en attirant l'attention du Président général sur la nécessité de sauvegarder les tombes de la campagne d'Italie.**

## 6

**497 PLACES et RUES**

**Portent le nom du « SOUVENIR FRANÇAIS »**

**DANS 91 DEPARTEMENTS.**





# Le saviez-vous ?



## 7

**« LE SOUVENIR FRANCAIS »**

Consacre chaque année

**1 500 000 EUROS**

**AFIN D'ÉPAULER LES ENSEIGNANTS  
QUI ORGANISENT DES VISITES MEMORIELLES.**

## 8

**En 2019**

**PLUS DE 100 000 cotisants collectifs d'associations sont partenaires du  
SOUVENIR FRANCAIS.**

## 9

**Pays où le Souvenir français est présent**

**Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bénin, Burkina Faso,  
Cameroun, Canada, Chine, Comores, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti,  
Érythrée, Équateur, Espagne, États-Unis, Éthiopie, Finlande, Grande-  
Bretagne, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Japon, Jordanie,  
Laos, Liban, Libye, Luxembourg, Madagascar, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie,  
Mexique, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal,  
République du Congo, Vietnam.**

A NOUS LE SOUVENIR



A EUX L'IMMORTALITE



# Le saviez-vous ?



## 10

### « LA MEMOIRE AU QUOTIDIEN »

Par une stratégie d'action en partenariat avec les associations concernées :

**2016**

**HOMMAGE au 560 écrivains combattants de la Grande Guerre**

**2017**

**HOMMAGE aux pilotes et mécaniciens de l'escadrie  
NORMANDIE NIEMEN**

**2018**

**HOMMAGE aux 100 combattants de la Grande Guerre choisis en  
fonction de 3 critères (origine géographique, destin personnel et  
lieu d'inhumation)**

**2019**

**HOMMAGE à 80 combattants morts pour la France dans la  
« DRÔLE DE GUERRE » critères identiques à 14/18.**

**2020**

**HOMMAGE à 100 combattants de la bataille de France (1940)  
Critères identiques à 2018 et 2019.  
Et 150<sup>ème</sup> Anniversaire de la bataille de 1870.**

**30.08.2022**

**INAUGURATION DU MONUMENT SOLDIS à PORT VENDRES  
Pour les 652 militaires disparus pendant la guerre en ALGERIE**





# On compte sur vous



## LE SOUVENIR FRANÇAIS CONSACRE :

### **80% de ses dépenses aux activités :**

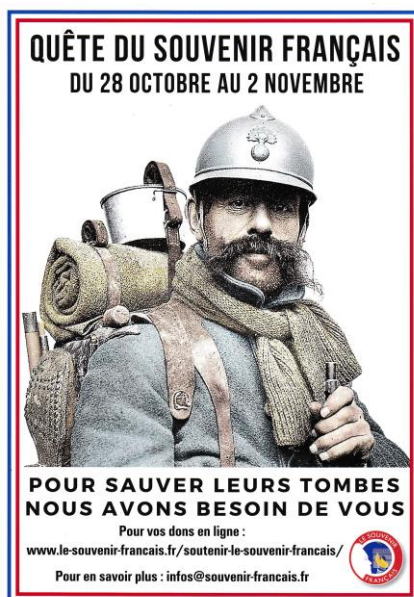
- Patrimoniales (rénovation de tombes, de monuments, stèles et plaques, géo localisation des tombes des morts pour la France),
- Mémoires (Gerbes, vins d'honneur, porte-drapeaux et fleurissement des tombes),
- De transmission (Subvention pour les voyages mémoriels, expositions, rencontres intergénérationnelles, opération « seconde vie des drapeaux »).

### **20% à son fonctionnement.**

## Comment nous aider ?

En donnant le jour de la collecte nationale devant Intermarché et Casino et le cimetière.

En vous inscrivant à votre comité de Latour-Bas-Elne à l'adresse ci-dessous, pour une cotisation annuelle de 10€.



**COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS**  
**Le Président M. Claude DELANNE**  
2, sentier des Aspres, 2  
66200 Latour-Bas-Elne  
**Tél : 06.50.72.36.62**

